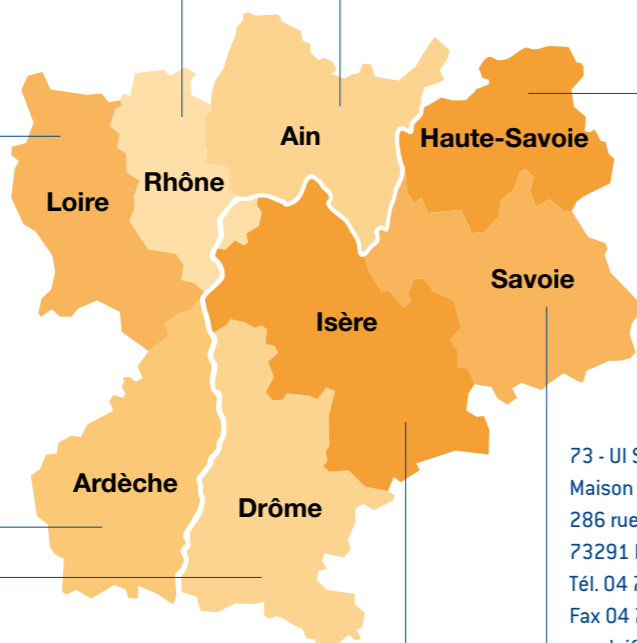


Vos contacts UDIMERA Apprentissage en Rhône-Alpes

69 - Métallurgie rhodanienne
60 avenue Jean Mermoz
69372 LYON cedex 08
Tél. 04 78 77 06 20
Fax 04 78 77 06 46
m.cisse@metallurgie.org

01 - CSM UI AIN
1 bis allée des Tyrandes
01960 PERONNAS
Tél. 04 74 21 94 52
Fax 04 74 21 06 93
metallurgie01@wanadoo.fr

42 - UIMM LOIRE
16 bd de l'Étivalière – BP 789
42951 SAINT ETIENNE cedex 9
Tél. 04 77 92 89 80
Fax 04 77 92 89 85
apprentissage@citedesentreprises.org



74 - Chambre Syndicale de la Métallurgie
Maison des Entreprises
27 rue Royale – BP 2320
74010 ANNECY cedex
Tél. 04 50 52 59 86
Fax 04 50 51 49 06
vrimondi@csmhautsavoie.com

73 - UI SAVOIE
Maison de l'Entreprise
286 rue de la Briquerie – BP 91
73291 LA MOTTE SERVOLEX cedex
Tél. 04 79 65 16 80
Fax 04 79 65 33 83
emploiinformation@ui-savoie.com

26/07 - UI DROME ARDECHE
Maison de l'Industrie
Plateau de Lautagne
21 rue Pierre Mechain – BP 10028
26901 VALENCE cedex 9
Tél. 04 75 41 90 00
Fax 04 75 41 90 01
mz@ui-26-07.com

38 - UDIMEC
Polytec
19, rue des Berges
38 024 GRENOBLE cedex
Tél. 04 76 41 49 13
Fax 04 76 41 08 82
gribero@udimec.fr

**UDIMERA Apprentissage
Métallurgie
et Industries Connexes**

60 avenue Jean Mermoz - 69008 Lyon
Tél. 04 78 77 06 07 - Fax 04 78 77 06 53

www.udimera-apprentissage.org



naturine | www.naturine.fr

Taxe d'apprentissage des entreprises de la Métallurgie et connexes



En versant ma taxe à mon collecteur
agréé de branche...
j'investis pour mon entreprise

**UDIMERA Apprentissage
Métallurgie
et Industries Connexes**

Le seul **Organisme** Collecteur régional agréé pour
la **Métallurgie et Industries Connexes**

Verser votre Taxe d'Apprentissage
à **UDIMERA Apprentissage** aujourd'hui,
c'est garantir la formation de vos salariés de demain
et le dynamisme de votre branche professionnelle.

Unique Organisme Collecteur régional de la Métallurgie,
UDIMERA Apprentissage collecte la Taxe d'Apprentissage des
entreprises de la Métallurgie pour en faire bénéficier l'ensemble
de la profession en Rhône-Alpes.

Investissez dès aujourd'hui pour demain !

La qualité de la main d'œuvre fait la performance d'un secteur professionnel.

Pour faire face aux mutations technologiques et organisationnelles, aux défis de la compétitivité et à la mondialisation, l'ensemble des entreprises de la Métallurgie a besoin de professionnels qualifiés capables d'évoluer et d'acquérir de nouvelles spécialisations.

Aujourd'hui, en Rhône-Alpes, la profession est forte de 7 Centres de Formation d'Apprentis répartis sur l'ensemble du territoire régional.

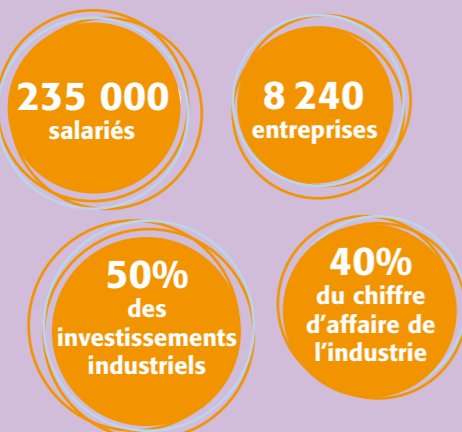
Aujourd'hui,
4 320 apprentis rhônalpins
dans les Centres de Formation
d'Apprentis de l'Industrie
suivent des formations du BEP
au titre d'ingénieur avec aux
examens un taux moyen de
réussite de **88%**.

La Métallurgie en Rhône-Alpes, une force économique majeure.

Une organisation pour agir.

L'UDIMERA (Union des Industries Métallurgiques et Electriques de la Région Rhône-Alpes) regroupe les 7 chambres territoriales de la Métallurgie en Rhône-Alpes.

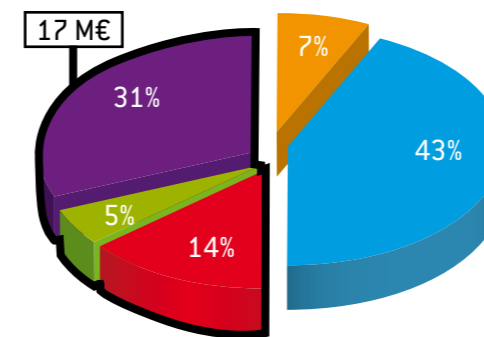
Les chiffres-clés*



Des pôles d'excellence reconnus :

- > 1^{er} pôle européen génie climatique/froid
- > 1^{er} pôle européen nucléaire
- > 1^{er} région mécanique de France
- > 1^{er} région de sous-traitance de France
- > 1^{er} région électrique/électronique de France
- > au 1^{er} rang français, pôle instrumentation médicale
- > au 3^e rang français, pôle poids lourds/équipementier de l'automobile

Répartition de la collecte de 33 890 K€



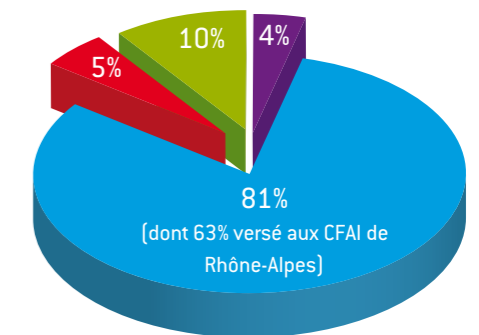
17 M€

- Trésor Public
- Quota obligatoire
- Quota
- Barème
- Fonds non affectés

Sur un total disponible de 17M€ qui sont affectés par les entreprises sur le quota et le barème **49%** seulement vont financer l'apprentissage. Le reste est affecté à des structures hors apprentissage :

- 25% les collèges et lycées
- 25% l'enseignement supérieur

Répartition des fonds non-affectés par les entreprises : (Affecté par l'OCTA après avis d'une commission paritaire)



- Apprentissage
- Lycées
- Enseignement supérieur
- Divers

Les fonds non affectés par les entreprises sont reversés en priorité à l'apprentissage pour 81%.

Le saviez-vous ?

- > **33 890 k€** collectés en 2009 sur les salaires 2008.
- > **2 616** entreprises ont fait confiance à l'UDIMERA pour traiter leur dossier et reverser la Taxe d'Apprentissage à **1 965** écoles différentes.
- > **22%** de la Taxe d'Apprentissage collectée en région Rhône-Alpes est affectée par les entreprises à des établissements hors Rhône-Alpes.